

# SA POSIB

MAI 2013 N° 32

JOURNAL GRATUIT

## RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

### EDITORIAL



**Daniel Marie-Sainte**  
Conseiller municipal  
RPL  
Vice-président du  
Conseil régional

Le conseil municipal du Lamentin s'est réuni le jeudi 25 avril 2013 pour examiner le compte administratif 2013. A cette occasion, nous avons eu à déplorer que la situation financière de la ville du Lamentin se soit considérablement dégradée :

\* Alors que les recettes de fonctionnement de 2012 ont diminué de 4 % par rapport à 2011, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de près de 7 %.

\* Les recettes d'investissement ont diminué de 33 % par rapport à 2011.

Nous avons appris que :

\* Le solde de fonctionnement (recettes-dépenses) est négatif de près de un million d'euros.

\* Le solde d'investissement (recettes-dépenses) est négatif de plus de un million d'euros

Les comptes de la ville n'échappent à une situation de déficit que grâce au report de l'excédent de 2011, qui vient combler les déficits constatés sur l'exercice 2012.

L'excédent de 2012 affiche une baisse de plus de 46 % par rapport à celui de 2011 ! Mais en fait, la situation financière réelle des comptes de la ville du Lamentin est plus grave que la présentation qui a été faite par le maire.

En effet, il n'a pas intégré la situation de différentes institutions satellites qui ont une pratique détestable du déficit :

\* La caisse des écoles affiche un déficit de 110.000 euros en fonctionnement et de 19.000 euros en investissement.

\* Le CCAS affiche un déficit de 19.000 euros en fonctionnement et de 9.500 euros en investissement.

\* Le Développement Social Urbain affiche un déficit de 4.200 euros.

\* La Semavil, dont la ville est actionnaire à plus de 80 %, est en déficit renouvelé chaque année depuis 2008 : en 2008 : -98.000 euros ; en 2009 : -324.000 euros ; en 2010 : -699.000 euros ; en 2011 : -465.000 euros !

Plus grave encore, une des filiales de la Semavil, la Société Hôtelière d'Exploitation du Diamond Rock (SHED), vient d'être liquidée avec une ardoise de dettes impayées de plus de huit millions d'euros. Il s'agit d'un passif que vraisemblablement la ville sera appelée à combler en qualité de principal actionnaire de la Semavil.

Contribuables du Lamentin, voilà quelques informations que je voulais partager avec vous afin que vous sachiez dans quel état la politique hasardeuse du maire a placé les finances de la ville !

### LE TRISTE SORT DES QUARTIERS DITS PRIORITAIRES

Des quartiers populaires du Lamentin sont privés d'électricité et sont traités comme ne faisant pas partie de la commune.

Prenons en exemple mon quartier, Vieux Pont ; en effet, depuis bien longtemps nous vivons un véritable calvaire et sommes laissés à notre sort.

Les quartiers dits prioritaires ne le sont que de nom.

Au nom de subventions pour la mairie, ils sont prioritaires !

Au nom d'impôts et des élections, ils présentent un intérêt !

Les infrastructures sont inexistantes ou délabrés au Vieux Pont ; très souvent en plein milieu des trottoirs vous pouvez tomber dans un trou béant au risque de perdre votre vie ou de vous casser une jambe, ou vous trouver face à un

poteau électrique qui chute et qui n'est pas réparé.

Alors, où va l'argent des contribuables ?

Cette édilité avait été élue par les Lamentinois pour être les garants de la gestion des ressources de la ville la plus riche de l'île.

Ils étaient loin de penser que 25 ans plus tard notre ville se retrouverait à quémander et à faire des beaux yeux au Ministre de la Ville sous couvert d'un projet au Vieux-Pont, pour encore tromper les Lamentinois.

Ces mêmes personnes crient à la délinquance et à la violence, à l'agressivité morale, mentale et psychologique de nos jeunes, mais est-ce que l'édilité leur accorde un tantinet de respect, leur donne un environnement de vie convenable ?

Et dire qu'un pont est le symbole ou le trait d'union entre les peuples et les continents !

Pierre Chantelly

# SA POSIB

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

Publié par :  
Le Rassemblement  
Populaire Lamentinois  
Directeur de publication :  
Daniel Marie-Sainte  
0696 31 64 24

## LA PERMANENCE DU MIM

5 rue des Barrières  
Daniel Marie-Sainte reçoit  
tous les jeudis de 16h00 à  
18h00, sauf le dernier  
jeudi du mois

## QUE DEVIENNENT LES PROJETS CONFIÉS À LA SEMAVIL SUR LE TERRITOIRE DU LAMENTIN ?

La ville a confié à la Semavil plusieurs opérations sur le territoire de la commune :

- \* La résorption de l'habitat insalubre du quartier Vieux Pont
- \* La ZAC de Calebassier
- \* La zone d'aménagement du Morne Pavillon
- \* Les logements évolutifs sociaux de Bois Carré...

On constate que depuis 2010 il y a peu d'opérations sur lesquelles la Semavil soit intervenue sur le terrain.

Pourtant chaque année la ville verse de l'argent à cette SEM - 2,4 millions d'euros en 2012 - sans que l'on sache à quoi devait servir ces deniers.

Cet argent des contribuables du Lamentin a-t-il servi à payer les arriérés de salaire des

travailleurs des hôtels du Diamant et des Trois Ilets ?

Lors de la réunion du conseil municipal du 25 avril dernier, j'ai interpellé le maire sur les motifs de versement de ces sommes à la Semavil ; il a refusé de me répondre et m'a proposé une rencontre secrète en tête à tête dans son bureau en présence de la direction de la Semavil !

J'ai évidemment refusé car j'estime que, s'agissant de la gestion de fonds publics, il ne doit pas y avoir de secret et que les explications demandées doivent être données publiquement aux élus du conseil municipal, toutes tendances confondues !

Décidément le maire du Lamentin refuse la transparence sur la gestion de la Semavil !

DMS

## LA FIN DES PETITS COMMERCANTS LAMENTINOIS ?

Comme le lamantin, ce mammifère disparu de nos mangroves depuis bien longtemps après avoir été décimé, les petits commerçants de notre ville risquent de disparaître dans les années, voire les mois, à venir car les miettes qui leur restaient pour survivre sont lourdement menacées par le projet d'un nouveau centre commercial à Acajou avec, selon la rumeur, la bénédiction du maire.

Une enquête publique est en cours jusqu'à la fin du mois de mai et à la mairie un cahier de doléances est à la disposition du public pour qu'il puisse donner son avis. N'est-il pas temps, devant cette menace, de se réunir, population et commerçants, afin de dire non à ce nouveau crime à l'égard des petits commerçants ?

**Allez à la mairie, donnez votre avis sur ce morbide projet.**

George A.

## QUOI DE NEUF À LA SEMAVIL ?

Nous avons appris par la presse que le procureur de la République, constatant la situation de cessation de paiements de la Semavil et de ses filiales, a convoqué le maire du Lamentin en tant que président de la Semavil devant le tribunal mixte de commerce.

Le maire invité à venir s'expliquer devant le tribunal mixte de commerce ne s'est pas rendu à la convocation ; il y a délégué son avocat.

Dans un premier temps, le tribunal a mis l'hôtel Diamond Rock et l'hôtel Club des Trois Îlets en redressement judiciaire en y désignant un administrateur judiciaire et, dans un second temps, la SHED du Diamond Rock a été mise en liquidation judiciaire.

Plus grave, plus d'une soixantaine de salariés ont été jetés à la rue sans salaire depuis plus de trois mois !

Ils ont été contraints de se retourner vers la SHD (Société des Hôtels du Diamant), propriétaire des murs de l'hôtel

Diamond Rock, pour tenter de garder leur contrat de travail et obtenir le paiement de l'intégralité de leurs salaires.

Mais pour le paiement des dettes sociales, des dettes fiscales, des loyers impayés et des dettes auprès de nombreux fournisseurs qui s'élèveraient à plus de huit millions d'euros, que fera l'administrateur judiciaire ?

Comme après la faillite de la SEM Air Martinique ou celle de la Semair, c'est la collectivité actionnaire majoritaire qui sera appelée en « comblement du passif ».

Dans le cas de la Semavil et de ses filiales, c'est la ville du Lamentin qui sera appelée à la rescousse. Ce sont donc les contribuables du Lamentin qui devront assumer les « frasques » du maire !

Électeurs du Lamentin, avez-vous élu un maire au Lamentin pour aller gérer des hôtels au Diamant et aux Trois Ilets avec votre argent ?

DMS